

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006641300028	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BERNAY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	36
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	37
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A6 - Etat des charges transférées	40
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	41

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	46
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	47

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	48
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 781 438,74	435 810,45
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 345 628,29
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 781 438,74	1 781 438,74

INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	964 597,74	1 394 693,35
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	295 914,83	673 615,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 807 795,78	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 068 308,35	2 068 308,35

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	3 849 747,09	3 849 747,09

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	827 191,85	0,00	500 950,00	500 950,00	500 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	844 700,00	0,00	188 000,00	188 000,00	188 000,00
014	Atténuations de produits	3 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	63 515,00	0,00	63 015,00	63 015,00	63 015,00
Total des dépenses de gestion des services		1 738 906,85	0,00	753 965,00	753 965,00	753 965,00
66	Charges financières	66 833,15	0,00	101 500,00	101 500,00	101 500,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 600,00	15 600,00	15 600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	91 000,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 911 740,00	0,00	871 065,00	871 065,00	871 065,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	955 681,00		461 329,74	461 329,74	461 329,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	455 136,00		449 044,00	449 044,00	449 044,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 410 817,00		910 373,74	910 373,74	910 373,74
TOTAL		3 322 557,00	0,00	1 781 438,74	1 781 438,74	1 781 438,74

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 781 438,74
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 536 699,38	0,00	214 417,45	214 417,45	214 417,45
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 562 699,38	0,00	214 417,45	214 417,45	214 417,45
76	Produits financiers	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	63 015,00		63 015,00	63 015,00	63 015,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 705 714,38	0,00	277 432,45	277 432,45	277 432,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	141 701,00		158 378,00	158 378,00	158 378,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		141 701,00		158 378,00	158 378,00	158 378,00
TOTAL		1 847 415,38	0,00	435 810,45	435 810,45	435 810,45

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 345 628,29
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 781 438,74
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	751 995,74
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00	0,00	400,00	400,00	400,00
21	Immobilisations corporelles	252 000,00	37 629,46	202 040,00	202 040,00	239 669,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 601 652,28	245 926,01	41 426,74	41 426,74	287 352,75
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 878 652,28	283 555,47	243 866,74	243 866,74	527 422,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	436 086,65	0,00	434 000,00	434 000,00	434 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		436 086,65	0,00	438 000,00	438 000,00	438 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	12 359,36	17 000,00	17 000,00	29 359,36
Total des dépenses réelles d'investissement		4 314 738,93	295 914,83	698 866,74	698 866,74	994 781,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	141 701,00		158 378,00	158 378,00	158 378,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		107 353,00	107 353,00	107 353,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		141 701,00		265 731,00	265 731,00	265 731,00
TOTAL		4 456 439,93	295 914,83	964 597,74	964 597,74	1 260 512,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	807 795,78
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 068 308,35
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 080 227,00	459 183,00	-235 308,00	-235 308,00	223 875,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	328 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 408 617,00	459 183,00	-235 308,00	-235 308,00	223 875,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	632 153,00	0,00	182 179,00	182 179,00	182 179,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	430 095,61	430 095,61	430 095,61
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		632 153,00	0,00	612 274,61	612 274,61	612 274,61
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	214 432,00	0,00	0,00	214 432,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 040 770,00	673 615,00	376 966,61	376 966,61	1 050 581,61
021	Virement de la section d'exploitation (4)	955 681,00		461 329,74	461 329,74	461 329,74

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	455 136,00		449 044,00	449 044,00	449 044,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		107 353,00	107 353,00	107 353,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 410 817,00		1 017 726,74	1 017 726,74	1 017 726,74
TOTAL		4 451 587,00	673 615,00	1 394 693,35	1 394 693,35	2 068 308,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 068 308,35
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

751 995,74

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	500 950,00		500 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	188 000,00		188 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00		2 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	63 015,00		63 015,00
66	Charges financières	101 500,00	0,00	101 500,00
67	Charges exceptionnelles	15 600,00	0,00	15 600,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	449 044,00	449 044,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		461 329,74	461 329,74
Dépenses d'exploitation – Total		871 065,00	910 373,74	1 781 438,74

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 781 438,74
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 000,00	141 701,00	145 701,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	434 000,00	0,00	434 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	400,00	0,00	400,00
21	Immobilisations corporelles (6)	239 669,46	0,00	239 669,46
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	287 352,75	107 353,00	394 705,75
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		16 677,00	16 677,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	29 359,36	0,00	29 359,36
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		994 781,57	265 731,00	1 260 512,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	807 795,78
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 068 308,35
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	214 417,45		214 417,45
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	141 701,00	141 701,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	63 015,00	16 677,00	79 692,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		277 432,45	158 378,00	435 810,45

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 345 628,29
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 781 438,74
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	182 179,00	0,00	182 179,00
13	Subventions d'investissement	223 875,00	0,00	223 875,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	107 353,00	107 353,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		449 044,00	449 044,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	214 432,00	0,00	214 432,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		461 329,74	461 329,74
Recettes d'investissement – Total		620 486,00	1 017 726,74	1 638 212,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	430 095,61
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 068 308,35
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	827 191,85	500 950,00	500 950,00
604	Achats d'études, prestations de services	90 000,00	60 000,00	60 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	110 000,00	107 000,00	107 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	20 000,00	37 000,00	37 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00
6066	Carburants	9 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00	23 600,00	23 600,00
611	Sous-traitance générale	200 000,00	65 000,00	65 000,00
6135	Locations mobilières	2 500,00	1 000,00	1 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	300,00	300,00	300,00
61523	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	10 000,00	10 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	25 000,00	8 500,00	8 500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	17 000,00	50 000,00	50 000,00
6161	Multirisques	1 000,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	120 000,00	42 300,00	42 300,00
618	Divers	64 691,85	0,00	0,00
6222	Commissions recouvrement redevance	15 000,00	23 150,00	23 150,00
6226	Honoraires	15 000,00	4 000,00	4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	13 500,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	0,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	100,00	100,00
6287	Remboursements de frais	20 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	60 000,00	60 000,00
63512	Taxes foncières	200,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	1 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	844 700,00	188 000,00	188 000,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 700,00	600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	2 000,00	2 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	400 000,00	83 600,00	83 600,00
6413	Primes et gratifications	195 000,00	47 500,00	47 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	110 000,00	24 000,00	24 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	105 000,00	22 500,00	22 500,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	10 000,00	2 000,00	2 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 000,00	300,00	300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 000,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits (7)	3 500,00	2 000,00	2 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	3 500,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	63 515,00	63 015,00	63 015,00
6541	Créances admises en non-valeur	63 015,00	63 015,00	63 015,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 738 906,85	753 965,00	753 965,00
66	Charges financières (b) (8)	66 833,15	101 500,00	101 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	69 069,79	100 000,00	100 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 236,64	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	15 600,00	15 600,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	15 000,00	15 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	91 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	91 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 911 740,00	871 065,00	871 065,00
023	Virement à la section d'investissement	955 681,00	461 329,74	461 329,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	455 136,00	449 044,00	449 044,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	455 136,00	449 044,00	449 044,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 410 817,00	910 373,74	910 373,74
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 410 817,00	910 373,74	910 373,74
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 322 557,00	1 781 438,74	1 781 438,74

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 781 438,74
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	-1 500,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	787,25
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 536 699,38	214 417,45	214 417,45
704	Travaux	60 000,00	15 000,00	15 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	820 000,00	0,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	3 500,00	1 417,45	1 417,45
70613	Participations assainissement collectif	40 000,00	5 000,00	5 000,00
7068	Autres prestations de services	15 000,00	5 000,00	5 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	587 199,38	188 000,00	188 000,00
7087	Remboursement de frais	11 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	26 000,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	26 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 562 699,38	214 417,45	214 417,45
76	Produits financiers (b)	80 000,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	80 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	63 015,00	63 015,00	63 015,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	63 015,00	63 015,00	63 015,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 705 714,38	277 432,45	277 432,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	141 701,00	158 378,00	158 378,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	141 701,00	141 701,00	141 701,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	16 677,00	16 677,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		141 701,00	158 378,00	158 378,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 847 415,38	435 810,45	435 810,45

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 345 628,29
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 781 438,74
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	25 000,00	400,00	400,00
2031	Frais d'études	25 000,00	400,00	400,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	252 000,00	202 040,00	202 040,00
21532	Réseaux d'assainissement	200 000,00	122 040,00	122 040,00
2158	Autres	0,00	80 000,00	80 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 601 652,28	41 426,74	41 426,74
2313	Constructions	3 106 652,28	20 000,00	20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	495 000,00	21 426,74	21 426,74
Total des dépenses d'équipement		3 878 652,28	243 866,74	243 866,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 000,00	4 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	2 000,00	2 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	2 000,00	2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	436 086,65	434 000,00	434 000,00
1641	Emprunts en euros	367 766,49	264 500,00	264 500,00
1681	Autres emprunts	68 320,16	169 500,00	169 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		436 086,65	438 000,00	438 000,00
458102	TVX ASS COL 2018/2020 (6)	0,00	17 000,00	17 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	17 000,00	17 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 314 738,93	698 866,74	698 866,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	141 701,00	158 378,00	158 378,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	141 701,00	158 378,00	158 378,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	54 953,00	54 953,00	54 953,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	159,00	159,00	159,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	30 691,00	30 691,00	30 691,00
13918	Autres subventions d'équipement	55 898,00	55 898,00	55 898,00
28031	Frais d'études	0,00	16 677,00	16 677,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	107 353,00	107 353,00
2313	Constructions	0,00	76 851,00	76 851,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	30 502,00	30 502,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		141 701,00	265 731,00	265 731,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 456 439,93	964 597,74	964 597,74

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	295 914,83
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	807 795,78
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 068 308,35
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 080 227,00	-235 308,00	-235 308,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 620 993,00	63 780,00	63 780,00
1313	Subv. équipt Départements	459 234,00	-299 088,00	-299 088,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	328 390,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	328 390,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 408 617,00	-235 308,00	-235 308,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	632 153,00	612 274,61	612 274,61
10222	FCTVA	632 153,00	182 179,00	182 179,00
1068	Autres réserves	0,00	430 095,61	430 095,61
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		632 153,00	612 274,61	612 274,61
458202	TVX D'ASS COL 2018/2020 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 040 770,00	376 966,61	376 966,61
021	Virement de la section d'exploitation	955 681,00	461 329,74	461 329,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	455 136,00	449 044,00	449 044,00
28031	Frais d'études	5 791,00	5 741,00	5 741,00
28033	Frais d'insertion	108,00	172,00	172,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	1 417,00	1 417,00
28131	Bâtiments	124 063,00	124 057,00	124 057,00
28135	Installations générales, agencements, ..	12 806,00	12 809,00	12 809,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	10 139,00	6 100,00	6 100,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 139,00	4 040,00	4 040,00
28153	Installations à caractère spécifique	279 322,00	278 967,00	278 967,00
28181	Installations générales, agencements	190,00	190,00	190,00
28182	Matériel de transport	1 423,00	1 423,00	1 423,00
28183	Matériel de bureau et informatique	270,00	270,00	270,00
28188	Autres	10 885,00	13 858,00	13 858,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 410 817,00	910 373,74	910 373,74
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	107 353,00	107 353,00
2031	Frais d'études	0,00	107 353,00	107 353,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 410 817,00	1 017 726,74	1 017 726,74
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 451 587,00	1 394 693,35	1 394 693,35

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	673 615,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 068 308,35
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 445 844,51									
1641 Emprunts en euros (total)					5 445 844,51									
10000060460	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	19/08/2014	23/08/2014	23/02/2019	13 800,00	F	Taux fixe à 2.38 %	2,380	2,401	EUR	T	P	O	A-1
10000253541	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	06/01/2017	15/01/2017	15/01/2019	157 145,83	F	Taux fixe à 1.99 %	1,990	2,005	EUR	T	P	O	A-1
1352548	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2015	01/01/2018	01/01/2020	200 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
2153259	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	31/10/2008	31/10/2008	31/01/2009	152 449,02	F	Taux fixe à 5.49 %	5,490	5,604	EUR	T	P	O	A-1
272021E	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	24/11/2020	28/05/2021	10/09/2021	220 000,00	F	Taux fixe à 0.55 %	0,550	0,551	EUR	T	P	O	A-1
70000726581	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	29/12/2003	01/01/2004	15/12/2004	110 000,00	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,850	EUR	A	P	O	A-1
70003562326	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	05/09/2007	20/09/2007	10/04/2019	139 510,84	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	P	O	A-1
70004973435	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	23/04/2009	30/04/2009	30/01/2019	150 000,00	F	Taux fixe à 4.74 %	4,740	4,825	EUR	T	P	O	A-1
7788103	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	28/09/2010	28/09/2010	05/01/2011	250 000,00	F	Taux fixe à 2.92 %	2,920	2,952	EUR	T	P	O	A-1
88372006801	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	16/12/2000	16/12/2000	15/12/2001	91 469,41	F	Taux fixe à 6.3 %	6,300	6,300	EUR	A	P	O	A-1
A14110BM (13001 - Ass)	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	30/05/2011	30/06/2013	01/01/2014	700 000,00	F	Taux fixe à 3.86 %	3,860	3,860	EUR	A	C	O	A-1
A14110BM (BRI13)	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	30/05/2011	31/12/2012	31/03/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.69 %	2,690	2,717	EUR	T	P	O	A-1
A141400K	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	15/01/2014	15/05/2015	15/08/2015	420 000,00	F	Taux fixe à 2.08 %	2,080	2,096	EUR	T	P	O	A-1
A14150CJ	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	08/09/2015	05/10/2015	05/01/2016	500 000,00	V	(Euribor 3M + 1.37)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,370	1,397	EUR	T	P	O	A-1

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A14150J5	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	23/12/2015	07/11/2016	07/02/2017	900 000,00	F	Taux fixe à 1.42 %	1,420	1,428	EUR	T	P	O	A-1
A7608116	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	18/12/2008	19/12/2008	01/05/2009	100 000,00	F	Taux fixe à 5.05 %	5,050	5,050	EUR	A	C	O	A-1
A7609002	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	12/01/2009	01/01/2019	01/06/2019	50 000,00	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,620	EUR	A	C	O	A-1
MON278721EUR	BANQUE POSTALE	27/12/2012	13/02/2013	01/06/2013	200 000,00	F	Taux fixe à 3.85 %	3,850	3,906	EUR	T	C	O	A-1
MPH282389EUR	SFIL	15/10/1999	15/12/2013	15/03/2014	91 469,41	F	Taux fixe à 4.59 %	4,590	4,670	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 802 620,50									
1681 Autres emprunts (total)					2 802 620,50									
1007568 00	Agence de l'eau Seine Normandie	26/11/2008	01/01/2019	26/11/2019	55 055,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10102541	Agence de l'eau Seine Normandie	11/08/2009	11/08/2009	11/08/2010	11 137,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10116911/01	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2010	18/02/2010	11/08/2019	121 144,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10154571/01	Agence de l'eau Seine Normandie	14/06/2010	14/06/2010	14/06/2011	49 593,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10154581/01	Agence de l'eau Seine Normandie	04/02/2010	04/02/2010	04/02/2011	22 102,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10236211/1	Agence de l'eau Seine Normandie	02/04/2012	15/11/2012	14/11/2017	14 732,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10237441/01	Agence de l'eau Seine Normandie	29/12/2010	25/01/2011	24/01/2019	200 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1026376	Agence de l'eau Seine Normandie	05/04/2017	05/04/2017	05/04/2018	116 161,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10263761	Agence de l'eau Seine Normandie	19/10/2012	19/10/2012	30/08/2013	448 148,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10304591/01	Agence de l'eau Seine Normandie	17/11/2011	01/01/2012	14/02/2013	48 745,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10304601/01	Agence de l'eau Seine Normandie	17/11/2011	01/01/2012	14/02/2013	37 198,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10359411/01	Agence de l'eau Seine Normandie	04/04/2013	04/04/2013	03/04/2014	10 508,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10359421/01	Agence de l'eau Seine Normandie	03/04/2013	03/04/2013	03/04/2014	10 863,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10359433/01	Agence de l'eau Seine Normandie	26/01/2015	26/01/2015	26/01/2016	18 030,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1037200/01	Agence de l'eau Seine Normandie	17/06/2013	17/06/2013	17/06/2014	32 407,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1046324	Agence de l'eau Seine Normandie	09/10/2019	09/10/2019	09/10/2020	76 233,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10463241/01	Agence de l'eau Seine Normandie	13/11/2014	13/11/2014	04/08/2015	352 035,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10470052/01	Agence de l'eau Seine Normandie	26/01/2015	26/01/2015	26/01/2016	11 273,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10478931/01	Agence de l'eau Seine Normandie	26/01/2015	26/01/2015	26/01/2016	10 440,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1048517	Agence de l'eau Seine Normandie	09/10/2019	09/10/2019	09/10/2020	26 051,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10485171/01	Agence de l'eau Seine Normandie	19/05/2014	21/10/2014	20/10/2015	131 698,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10485811/01	Agence de l'eau Seine Normandie	19/05/2014	21/10/2014	20/10/2015	97 442,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10533111/01	Agence de l'eau Seine Normandie	25/02/2015	10/09/2015	10/09/2016	100 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10568741/01	Agence de l'eau Seine Normandie	14/03/2016	14/03/2016	14/03/2017	57 049,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1057188	Agence de l'eau Seine Normandie	09/10/2019	09/10/2019	09/10/2020	95 877,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1063794	Agence de l'eau Seine Normandie	15/12/2017	15/12/2017	15/12/2018	14 660,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1067732	Agence de l'eau Seine Normandie	09/10/2019	09/10/2019	09/10/2020	227 494,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1097064	Agence de l'eau Seine Normandie	14/04/2022	14/04/2022	14/04/2027	249 847,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	C	O	A-1

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1097067	Agence de l'eau Seine Normandie	13/04/2022	07/07/2022	07/07/2023	46 670,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BRI02	Agence de l'eau Seine Normandie	31/12/2011	31/12/2011	30/03/2012	25 837,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BRI09	Agence de l'eau Seine Normandie	24/01/2011	24/01/2011	24/01/2012	84 191,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 248 465,01									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 248 811,29					259 005,47	87 062,10	0,00	25 788,67
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 248 811,29					259 005,47	87 062,10	0,00	25 788,67
10000060460	N	0,00	A-1	2 657,42	1,64	F	Taux fixe à 2.38 %	2,401	1 504,92	49,88	0,00	2,82
10000253541	N	0,00	A-1	102 363,54	9,04	F	Taux fixe à 1.99 %	2,005	10 182,15	1 961,37	0,00	382,17
1352548	N	0,00	A-1	159 999,98	23,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,750	6 666,67	2 000,00	0,00	4 204,96
2153259	N	0,00	A-1	13 497,81	1,08	F	Taux fixe à 5.49 %	5,604	10 724,20	522,76	0,00	25,42
272021E	N	0,00	A-1	198 807,20	13,44	F	Taux fixe à 0.55 %	0,551	14 225,91	1 064,13	0,00	56,40
70000726581	N	0,00	A-1	8 311,66	0,96	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	8 311,66	403,12	0,00	0,00
70003562326	N	0,00	A-1	38 375,16	3,27	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	9 007,44	1 619,43	0,00	895,06
70004973435	N	0,00	A-1	92 879,08	11,33	F	Taux fixe à 0.94 %	0,943	7 684,28	846,04	0,00	133,47
7788103	N	0,00	A-1	117 674,51	7,76	F	Taux fixe à 2.92 %	2,952	13 255,74	3 291,82	0,00	719,91
88372006801	N	0,00	A-1	42 096,92	7,96	F	Taux fixe à 6.3 %	6,300	4 207,75	2 652,10	0,00	99,46
A14110BM (13001 - Ass)	N	0,00	A-1	377 885,39	10,00	F	Taux fixe à 3.86 %	3,860	34 353,22	14 586,38	0,00	13 223,51
A14110BM (BRI13)	N	0,00	A-1	677 941,17	15,00	V	(Euribor 3M + 0.96)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,228	37 212,37	26 715,90	0,00	0,00
A141400K	N	0,00	A-1	282 502,17	12,37	F	Taux fixe à 2.08 %	2,096	20 003,07	5 720,69	0,00	682,50

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A14150CJ	N	0,00	A-1	340 322,78	12,76	V	(Euribor 3M + 1.37)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,623	24 084,70	12 692,86	0,00	3 767,23
A14150J5	N	0,00	A-1	712 141,02	18,85	F	Taux fixe à 1.42 %	1,428	32 892,72	9 937,76	0,00	1 420,01
A7608116	N	0,00	A-1	6 463,75	0,33	F	Taux fixe à 5.05 %	5,050	6 463,75	326,42	0,00	0,00
A7609002	N	0,00	A-1	3 241,78	0,42	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	3 241,78	149,77	0,00	0,00
MON278721EUR	N	0,00	A-1	70 000,13	5,17	F	Taux fixe à 3.85 %	3,906	13 333,32	2 502,50	0,00	175,75
MPH282389EUR	N	0,00	A-1	1 649,82	0,21	F	Taux fixe à 4.59 %	4,670	1 649,82	19,17	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 578 822,94					166 213,04	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 578 822,94					166 213,04	0,00	0,00	0,00
1007568 00	N	0,00	A-1	3 670,33	0,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 670,33	0,00	0,00	0,00
10102541	N	0,00	A-1	1 484,89	1,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	742,47	0,00	0,00	0,00
10116911/01	N	0,00	A-1	55 687,40	6,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 955,35	0,00	0,00	0,00
10154571/01	N	0,00	A-1	9 918,60	2,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 306,20	0,00	0,00	0,00
10154581/01	N	0,00	A-1	4 420,36	2,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 473,47	0,00	0,00	0,00
10236211/1	N	0,00	A-1	4 910,70	4,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	982,13	0,00	0,00	0,00
10237441/01	N	0,00	A-1	80 000,00	3,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	20 000,00	0,00	0,00	0,00
1026376	N	0,00	A-1	87 120,75	14,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 808,05	0,00	0,00	0,00
10263761	N	0,00	A-1	213 655,29	8,66	F	Taux fixe à 0 %	0,000	23 739,47	0,00	0,00	0,00
10304591/01	N	0,00	A-1	16 248,30	4,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 249,67	0,00	0,00	0,00
10304601/01	N	0,00	A-1	12 399,30	4,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 479,87	0,00	0,00	0,00
10359411/01	N	0,00	A-1	4 203,23	5,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	700,53	0,00	0,00	0,00

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10359421/01	N	0,00	A-1	4 345,20	5,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	724,20	0,00	0,00	0,00
10359433/01	N	0,00	A-1	9 616,00	7,07	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 202,00	0,00	0,00	0,00
1037200/01	N	0,00	A-1	12 962,77	5,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 160,47	0,00	0,00	0,00
1046324	N	0,00	A-1	60 986,40	11,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 082,20	0,00	0,00	0,00
10463241/01	N	0,00	A-1	164 283,00	6,59	F	Taux fixe à 0 %	0,000	23 469,00	0,00	0,00	0,00
10470052/01	N	0,00	A-1	6 012,29	7,07	F	Taux fixe à 0 %	0,000	751,53	0,00	0,00	0,00
10478931/01	N	0,00	A-1	5 568,00	7,07	F	Taux fixe à 0 %	0,000	696,00	0,00	0,00	0,00
1048517	N	0,00	A-1	20 840,81	11,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 736,73	0,00	0,00	0,00
10485171/01	N	0,00	A-1	61 459,04	6,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 779,87	0,00	0,00	0,00
10485811/01	N	0,00	A-1	45 472,96	6,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 496,13	0,00	0,00	0,00
10533111/01	N	0,00	A-1	65 000,00	12,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00
10568741/01	N	0,00	A-1	34 229,38	8,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 803,27	0,00	0,00	0,00
1057188	N	0,00	A-1	76 701,60	11,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 391,80	0,00	0,00	0,00
1063794	N	0,00	A-1	9 773,35	9,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	977,33	0,00	0,00	0,00
1067732	N	0,00	A-1	181 995,19	11,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 166,27	0,00	0,00	0,00
1097064	N	0,00	A-1	249 847,00	24,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1097067	N	0,00	A-1	46 670,00	19,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 333,50	0,00	0,00	0,00
BRI02	N	0,00	A-1	6 889,83	3,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 722,47	0,00	0,00	0,00
BRI09	N	0,00	A-1	22 450,97	3,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 612,73	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 827 634,23					425 218,51	87 062,10	0,00	25 788,67

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	50	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 827 634,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800.00 €	2018-04-05

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	AGENCEMENT AMENAGEMENT BATIMENT ELECTRICITE	15	
	TELEPHONIE BAT PROD DE REVENUS		
	STATION EPURATION DES EAUX USEES	25	
	RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES	50	
L	LOGICIELS	3	05/04/2018
L	VEHICULES LEGERS	7	05/04/2018
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8	05/04/2018
L	MOBILIER	10	05/04/2018
L	MATERIEL DE BUREAU	3	05/04/2018
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	05/04/2018
L	MATERIEL ELECTROMECHANIQUE	5	05/04/2018
L	MATERIEL AUDIOVISUEL	5	05/04/2018
L	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	5	05/04/2018
L	INSTALLATION ET MATERIEL DE CHAUFFAGE	10	05/04/2018
L	APPAREILS DE LEVAGE ET ASCENSEUR	20	05/04/2018
L	EQUIPEMENTS DE GARAGE ET ATELIERS	10	05/04/2018
L	PLANTATIONS	15	05/04/2018
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	15	05/04/2018
L	BATIMENT LEGER ET ABRIS	12	05/04/2018
L	BIENS DE FAIBLE VALEUR INFERIEURS A 800 EUROS TTC	1	05/04/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		575 701,00	I 575 701,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		434 000,00	434 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	264 500,00	264 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	169 500,00	169 500,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		141 701,00	141 701,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	141 701,00	141 701,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	575 701,00	295 914,83	807 795,78	1 679 411,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 092 552,74	III 1 092 552,74
Ressources propres externes de l'année (a)		182 179,00	182 179,00
10222	FCTVA	182 179,00	182 179,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		910 373,74	910 373,74
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	5 741,00	5 741,00
28033	Frais d'insertion	172,00	172,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 417,00	1 417,00
28131	Bâtiments	124 057,00	124 057,00
28135	Installations générales, agencements, ..	12 809,00	12 809,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	6 100,00	6 100,00
28151	Installations complexes spécialisées	4 040,00	4 040,00
28153	Installations à caractère spécifique	278 967,00	278 967,00
28181	Installations générales, agencements	190,00	190,00
28182	Matériel de transport	1 423,00	1 423,00
28183	Matériel de bureau et informatique	270,00	270,00
28188	Autres	13 858,00	13 858,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	461 329,74	461 329,74

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 092 552,74	673 615,00	0,00	430 095,61	2 196 263,35

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 679 411,61
Ressources propres disponibles	IV 2 196 263,35
Solde	V = IV – II (6) 516 851,74

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	581 919,01	0,00	0,00	0,00
458102 TRAVAUX ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2018/2020 (5)	581 919,01	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	581 919,01	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	351 110,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
458202 Financement par d'autres tiers (7)	351 110,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	351 110,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 02	Intitulé de l'opération : TRAVAUX REHABILITATION ANC 2018-2021			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	52 917,92	12 359,36	17 000,00	29 359,36
458102 TVX ASS COL 2018/2020 (5)	52 917,92	12 359,36	17 000,00	29 359,36
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	52 917,92	12 359,36	17 000,00	29 359,36
RECETTES (b)	437 086,00	214 432,00	0,00	214 432,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
458202 Financement par d'autres tiers (7)	437 086,00	214 432,00	0,00	214 432,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 02		Intitulé de l'opération : TRAVAUX REHABILITATION ANC 2018-2021		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)		437 086,00	214 432,00	0,00	214 432,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	4,00	1,00	5,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	0,00	0,00	0,00	3,00	1,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	9,00	7,00	16,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	2,00	4,00	6,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00	6,00
Technicien principal de 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	13,00	8,00	21,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	419	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	387	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	395	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Siège de l'IBTN (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 1

Nombre de membres présents : 1

Nombre de suffrages exprimés : 1

VOTES :

Pour : 1

Contre : 1

Abstentions : 1

Date de convocation : 13/03/2023

Présenté par (1) Le président,

A Bernay le 04/04/2023

(1) Le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil communautaire

A Bernay, le 04/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

GRAVELLE Nicolas	
------------------	--

Certifié exécutoire par (1) Le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2023, et de la publication le 07/04/2023

A Bernay, le 07/04/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.